

Le gouvernement prendra des mesures pour garantir l'approvisionnement du marché national en blé (Akhannouch)

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 27-08-2010 22:35:58

Le gouvernement prendra une série de mesures pour garantir l'approvisionnement du marché national en blé, a indiqué, jeudi à Rabat, le ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime, Aziz Akhannouch.

Dans une déclaration à la presse peu avant la tenue du Conseil de gouvernement, le ministre a affirmé qu'il est visiblement temps d'ouvrir la voie à l'importation du blé et de suspendre, pour quatre mois, la perception du droit d'importation applicable au blé tendre en vue de garantir un approvisionnement régulier du marché national.

M. Akhannouch a noté que l'actuel stock national de blé couvre une période de trois mois.

Le Conseil de gouvernement a adopté jeudi un projet de décret portant suspension, pour la période allant du 16 septembre au 31 décembre 2010, de la perception du droit d'importation applicable au blé tendre.

M. Akhannouch a rappelé, lors de la réunion du Conseil, que l'importation du blé tendre acquitte, depuis le 1er juin 2010, un droit d'importation de 135 pc, précisant que cette quotité a été instituée pour assurer une protection à la production nationale et garantir un prix rémunérateur à l'agriculteur.

Il a expliqué que la décision de suspendre la perception du droit d'importation est motivée par la hausse des cours mondiaux des céréales, notamment, le blé tendre en raison de la baisse de la production mondiale du blé dans certains pays d'Europe, notamment la région de la Mer Noire à cause de la sécheresse qu'a connue cette contrée.

MAPF